



JOUE LES TOURS ATHLETISME

STADE JEAN BOUIN 13 rue Jean Bouin 37300 JOUE-LES-TOURS

e mail : joueathletisme@laposte.net

Site: www.joue-athle.fr

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Procès-Verbal de l'assemblée générale extraordinaire du Joué-lès-Tours Athlétisme du mercredi 8 avril 2026 au stade Jean Bouin

Liste d'émargement : 234

Licenciés présents ou représentés: **76** (dont 9 pouvoirs) soit 32 % (quorum atteint)

Non licenciés et aux autres parents présents : moins de 10

Début de la séance : 18h15

Mot d'accueil du Président

Guillaume a accueilli et remercié les adhérents et/ou parents d'athlètes présents pour cette assemblée générale extraordinaire (AGE) organisée pendant le créneau horaire qui rassemble le plus de licenciés au même moment au stade Jean Bouin. La séance d'entraînement des éveil/poussins (EA/PO) a été maintenue, sous la responsabilité de 5 éducateurs absents pour cette AGE, mais celles des groupes cadets plus (CA+) et loisir athlétisme ont été annulées.

Le taux de participation par catégorie s'élève à seulement 24 % pour les EA/PO et 20 % pour les benjamins/minimes (BE/MI), contre 35 % pour les CA+ et loisir.

Situation financière et administrative du club

Suite au courrier envoyé par mail aux adhérents le 20/03/26, un point d'étape financier a été exprimé auprès de tous sur quelques avancées :

- subvention Mairie : complément et reste de 9 000 € reçu en date du 08/04 ;
- subvention Département : en attente de confirmation + virement (1 100 €) ;
- subvention FFA : somme de 630,32 € perçue en date du 02/04 pour 3 labels 2025 (or en éducation athlétique, argent en sport santé et bronze en stade) ;
- partenariats : Emie Sphère Service ainsi que Opti'Services 37 renouvellent leur promesse de mécénat avec une contribution de 1 000 € chacun dans les prochaines semaines, pas de nouvelle de Les Opticiens Conseils.

Le déficit prévisionnel devrait être moins élevé que celui évoqué dans le courrier, mais il sera néanmoins beaucoup plus important qu'en 2024/2025 (4 346 €). Par ailleurs, peu d'athlètes se sont inscrits aux deux stages organisés par le club en février et avril (pas de stage en octobre en parallèle de celui du comité 37 pour les BE/MI), ce qui réduit fortement les recettes, que la vente actuelle de nouveaux produits boutique ne devrait pas totalement compenser.

Le bureau a également fait part de ses difficultés actuelles pour gérer une association à effectif croissant avec peu de bénévoles souhaitant s'investir dans sa gestion administrative.

Le renfort de nouveaux membres au comité directeur pourrait permettre de mieux répartir les tâches chronophages à différentes périodes de la saison (inscriptions, demandes de subventions, suivi des ressources salariées et bénévoles, organisation de compétitions, ...). Un nouvel appel a été lancé auprès des athlètes et des parents souhaitant accompagner leurs partenaires ou leurs enfants aux compétitions, en devenant assistant entraîneur ou juge quelques heures dans l'année (formations possibles avec les éducateurs et juges expérimentés au club ou au comité 37).

Recrutement d'un deuxième salarié

Le club a rédigé une offre d'emploi pour un deuxième salarié avec un contrat de 14 à 28 heures par semaine en fonction du profil et de la disponibilité de l'éducateur sportif, dont la mission principale serait d'encadrer les benjamins/minimes et de préparer les poussins au changement de catégorie (poste occupé par Maëva entre 2021 et 2025).

En parallèle, des échanges sont en cours avec un autre club du Département pour conserver et mettre à disposition leur apprenti en fin de formation BPJEPS.

Le recours à un prestataire externe, tel que réalisé en 2025/2026, répond en partie aux besoins du JTA pour la catégorie BE/MI, mais le club manque d'éducateurs expérimentés et disponibles chaque semaine pour entraîner d'autres catégories de jeunes, aider les autres bénévoles à l'installation du matériel, ou même accueillir plus d'athlètes (entre 40 et 50 demandes d'inscription ont été refusées en 2025 pour des jeunes âgés de 6 à 15 ans). Les charges et les contraintes de mobilité géographique du prestataire actuel constituent un frein à moyen/long terme pour le projet de développement 2024-2028 du club.

Adaptation du modèle économique au projet sportif

Question reçue : Quel est l'impact du déficit à court terme ? Comment absorber le déficit à moyen/long terme ?

Le JTA disposant de l'ordre d'un exercice comptable sur son épargne, le déficit 2025/2026 peut être absorbé sur fonds propres. Plusieurs solutions sont évoquées en séance pour tenter d'équilibrer le prochain budget :

- demandes de subventions complémentaires ou d'aides à projet ;
- augmentation du tarif des licences (variable en fonction des catégories) ;
- participation de la part des CA+ aux frais de déplacement/hébergement aux compétitions hors région Centre (pris en charge à 100 % par le club jusqu'à ce jour).

Avis et propositions de l'assistance : plusieurs parents d'athlètes CA+ ont approuvé l'idée de prise en charge des frais de déplacement. Mais un autre parent, actuellement non concerné par ces frais possibles, a exprimé ses craintes

d'augmentation de tarifs et fait part d'une proposition d'un barème en fonction du quotient familial ou bien la mise en place d'une cagnotte commune pour les frais en fonction des possibilités de chacun.

L'idée sera partagée au sein du prochain comité directeur pour une mise en place ou non à partir de septembre 2026, dans le cadre d'une circulaire administrative et financière. A voir également la présentation aux familles concernées du montant par athlète de ces frais/compétition pour avoir une idée annuelle des dépenses en plus à prévoir.

Question reçue : Les déplacements au sein de la Métropole peuvent-ils être réalisés uniquement par le biais des covoiturages, sans minibus du club pour éviter des frais supplémentaires?

Oui le covoiturage va être à privilégier afin de favoriser les déplacements minibus hors département. Il est rappelé qu'au temps du club de foot jocondien (JFCT), un partage de minibus se faisait dans le cadre d'une convention, apportant quelques recettes au club mais au détriment d'une usure prématurée et un usage non maîtrisé.

Question reçue : Une union de plusieurs clubs d'athlétisme est-il possible pour diminuer les frais?

Entre 2012 et 2015, le JTA a déjà été en entente sportive avec le club de St Pierre des Corps, après la dissolution du JAC. Relancée au cours de discussions en 2015/2016 puis 2021/2022, une fusion avec le Joué Running 37 n'est pas à l'ordre du jour, ni avec un autre club. Dans ces processus, chaque partie doit pouvoir y trouver ses intérêts en termes de projet sportif, de finances et de partage des ressources humaines (salariées et bénévoles).

Question reçue : Pourquoi pas faire appel à un service civique pour de l'aide au sein du club?

Le club est ouvert à proposer toute formation auprès de service civique ou bien de parents/athlètes bénévoles afin de faire découvrir ce qu'est l'animation, la gestion, ou tout autre élément de développement du club.

Question reçue : Existe-t-il un système d'agence d'intérim spécifique dans le sport (comme dans le 72)? L'entraîneur pourrait ainsi faire 2 temps partiels sur le 37?

Non pas de système de ce type dans le 37 à notre connaissance, mais il est possible de mettre en place un réseau d'employeurs. Plusieurs clubs du 37 recherchent des éducateurs sportifs pour leurs jeunes (une mutualisation est donc possible).

Depuis juillet 2025, le comité 37 et la ligue emploient un agent de développement, présent pour aider les clubs du Département en termes de formation, de soutien lors des manifestations mises en place par la Ligue / le club. Il n'a pas vocation à intervenir comme éducateur sportif au sein des clubs.

Inscriptions saison 2026/2027

Le club est déjà sollicité sur les différentes catégories de jeunes afin d'effectuer des tests pour de potentiels nouveaux licenciés la saison prochaine.

Début mai, un courriel sera envoyé à l'ensemble des adhérents 2025/2026 afin d'exprimer leur volonté de renouveler ou non leur licence. Toute absence de réponse de leur part **après le 30 juin** sera considérée comme place libérée.

Candidatures au comité Directeur

Trois nouvelles candidatures au comité directeur ont été reçues pour cette élection complémentaire (4 postes vacants sur les 15 prévus dans nos statuts actuels) : Valérie Muller (maman de Alan, poussin 2016), Mélina Béato (athlète espoir) et François Schellenberg (juge et ancien Président du JTA entre 2012 et 2021). Ces candidatures sont adoptées à la majorité des votes exprimés à main levée (aucun vote contre et aucune abstention).

Les 14 membres se réuniront le 27/04/26 pour tenter de compléter les postes vacants au bureau et mieux se répartir les tâches au sein des pôles (sportif, gestion, partenariat) et commissions (matériels et textiles, compétitions, communication).

La séance est levée à 19h30, suivie d'un petit rafraîchissement après la séance d'entraînement des EA/PO.

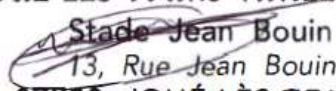
Le Président



JOUÉ-LÈS-TOURS ATHLÉTISME
Stade Jean Bouin
13, Rue Jean Bouin
37300 JOUÉ-LÈS-TOURS

Guillaume Huchet

La Trésorière



JOUÉ-LÈS-TOURS ATHLÉTISME
Stade Jean Bouin
13, Rue Jean Bouin
37300 JOUÉ-LÈS-TOURS

Flavie Tourneux